

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19/08/2020

Dossier complet le :

19/08/2020

N° d'enregistrement :

2020-0129

1. Intitulé du projet

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE VOLTAIRE À LAON (AISNE)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Eric DELHAYE, Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 4 3 4 9 5 0 0 0 8 0

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39- Travaux, constructions et opérations d'aménagement b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha [...]	Aménagement d'une zone d'activités légères sur un terrain dont l'emprise totale est d'environ 55.900 m2.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet correspond à l'aménagement d'une petite zone d'activités légères sur une emprise appartenant à la ville de LAON. Il comprend les travaux de viabilisation de l'emprise à partir des voiries et autres réseaux présents sur place. Aucune démolition n'est prévue.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de l'opération est de permettre l'implantation d'activités légères de type artisanat, petite industrie et activités de service dans un site aisément accessible et déjà bien desservi par les réseaux (assainissement, eau potable, etc.). Il est une réponse à une demande exprimée sur ce secteur.

Même si le PLU en vigueur permet leur implantation, les activités commerciales ne sont pas recherchées, d'autres secteurs de l'agglomération leur étant plus favorables.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet correspond aux travaux de viabilisation interne de l'emprise en vue de sa commercialisation :

- Création d'une voirie routière et des circulations douces internes, stationnements, mobilier urbain et signalétique ;
- Assainissement des eaux usées et raccordement en eau potable ;
- Aménagement d'une noue et d'un bassin d'infiltration (à définir, études en cours) ;
- Paysagement ;
- Raccordement aux autres réseaux (électricité, gaz, télécommunications).

L'entrée du projet est déjà aménagée dans le cadre de l'implantation d'une station-service (travaux en cours) ; pour mémoire, l'aménagement de cette voirie en entrée du site a fait l'objet en 2017 d'une demande « au cas par cas » (décision n° 2017/1744).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les activités visées en priorité sont légères et non nuisantes.

Après viabilisation de l'emprise, les parcelles seront commercialisées et les futurs acquéreurs seront tenus de respecter des règles en termes de raccordement à la voirie et aux réseaux. La gestion des eaux pluviales se fera à la parcelle : tamponnées et infiltrées, avec débit de fuite dans des boîtes de branchement à raison de 2 l/s/ha.

En termes de circulation, en phase d'exploitation, le projet sera raccordé à la voirie existante via une seule entrée - sortie ; cette dernière est déjà aménagée (carrefour giratoire Camille Desmoulins). Des circulations deux-roues et piétonnières existent déjà sur ce carrefour. En phase d'exploitation, compte tenu des activités qui seront privilégiées, les flux de trafic de véhicules devraient être limités : livraisons, personnel, fournisseurs, clients. Nota : les activités commerciales ne sont pas recherchées sur ce site, ceci permettra d'éviter des flux de circulation importants.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier « Loi sur l'eau »

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- emprise totale du projet :	55.900 m2
- surface des voiries à aménager :	6.000 m2
- surface des noues et des aménagement paysagers :	6.000 m2
- surface commercialisables :	44.000 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Voltaire
Rue Jean-Jacques Rousseau
Rond-point Camille Desmoulins
02000 LAON

voir le plan de localisation joint
(annexe n°2)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text box for project description]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I la plus proche : ZNIEFF 220030011 - MARAIS DU DOMAINE DE LA SOLITUDE À LAON (milieux humides, anciennes tourbières, étangs, boisements) ; distante de 1 km au plus près) ; voir annexe n°2 (plan 3)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>		Plan de prévention du bruit de LAON, approuvé par le Conseil municipal lors de sa séance du 30 septembre 2019
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Laon a fait l'objet d'un PPRn Mouvement de terrain, approuvé le 13 juin 2001, en raison du nombre important de cavités souterraines sous la ville haute. Le site du projet n'est pas concerné. Absence de PPRT, absence de site classé SEVESO
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de site BASOL ou BASIAS dans l'emprise du projet et ses abords. Site BASOL le plus proche : 600 m au nord-ouest (société ATAL, 58 rue de Manoise ; fabrication de mobilier de bureau ; activité terminée)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>		Le site du projet appartient au périmètre de la Zone de répartition des eaux de l'Albien (ZRE 03001)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de captage d'eau potable dans ce secteur. Les plus proches sont distants de 1,8 à 2 km : Domaine de la Solitude, 5 forages
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de site dans l'emprise du projet et ses proches abords. Site Natura 2000 le plus proche (annexe n°2 - plan 4) : FR2200395 « collines du Laonnois oriental » (ZSC Directive habitats), à partir de 3,6 km de l'emprise du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Raccordement des entreprises au réseau collectif d'alimentation en eau potable, sans contraintes particulières (accueil d'activités légères)
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sol plat, pas de nécessité d'exportation de matériaux ; les ouvrages hydrauliques (noues, bassin ; étude en cours) seront a priori limités et ne devraient pas générer de déblais significatifs.
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sol plat, pas de nécessité d'apports de matériaux
Milieu naturel Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet et ses abords ne présentent pas de caractère « naturel » affirmé : zones d'activités, habitat, voiries et voies de chemin de fer en périphérie, culture céréalière. Présence de continuités vertes sur ses bordures (bandes arbustives et herbacées le long des voies ferrées) ; non affectées par le projet d'aménagement.
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de site dans l'emprise du projet et ses proches abords. Site Natura 2000 le plus proche (annexe n° 2 - plan 4) : FR2200395 « collines du Laonnais oriental » (ZSC Directive habitats), à partir de 3,6 km de l'emprise du projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise à viabiliser est actuellement occupée à titre temporaire par une parcelle de culture céréalière (voir photos dans l'annexe n° 2) ; l'exploitant agricole dispose d'un bail précaire qui s'achève fin août 2020 après la récolte. Pour mémoire : emprise du projet classée en zone urbaine à vocation économique (« Ui ») au PLU de Laon.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?		<input checked="" type="checkbox"/>	La vocation du site est d'accueillir des activités économiques légères, peu nuisantes et/ou peu dangereuses. Les entreprises qui pourraient être concernées seront soumises à une procédure préalable dans le cadre du régime des installations classées pour l'environnement.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui sur le principe (VL, PL : livraisons, personnel, fournisseurs, clients). Les futurs flux de trafic sont difficiles à estimer à ce jour car ils dépendront étroitement de la nature des activités qui s'implanteront. Pour rappel, les activités commerciales ne sont pas recherchées sur ce site, d'autres secteurs de l'agglomération leur étant plus favorables. Ceci permettra d'éviter des flux importants de circulation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La vocation du site est d'accueillir des activités économiques légères, a priori peu nuisantes. Le contexte sonore est déjà élevé, en raison du trafic routier important dans le secteur et de la présence de zones d'activités. L'ampleur limitée du projet limitera l'importance des émissions sonores en phase travaux.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La vocation du site est d'accueillir des activités économiques légères, a priori peu nuisantes à ce titre.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>De légères vibrations pourraient être produites en phase travaux (engins de chantier). Leur importance devraient être limitée.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>L'éclairage public est prévu ; ce dernier sera limité au strict minimum, dans un environnement par ailleurs déjà largement lumineux : zones d'activités périphériques, quartier d'habitat, grands axes routiers.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les activités légères privilégiées sur le site ne devraient pas a priori générer de rejets atmosphériques.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Raccordement du projet au réseau public d'assainissement Il s'agit d'un réseau séparatif. Les eaux pluviales seront gérées en interne (étude en cours).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La vocation du site est d'accueillir des activités économiques légères, a priori peu nuisantes.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>A priori non ; les entreprises qui pourraient être concernées seront soumises à une procédure préalable dans le cadre du régime des installations classées pour l'environnement.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		<input checked="" type="checkbox"/>	- Archéologie : l'emprise est classée au PLU en niveau 3 : les projets entraînant un impact au sol doivent être transmis au Service National de l'Archéologie. Un diagnostic archéologique a été réalisé (novembre 2019) ; il n'a pas mis en évidence de structures présentant d'enjeux particuliers (éléments de voirie, fossés, impact d'obus). - Patrimoine : secteur hors périmètre historique de Laon.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Emprise classée en zone Ui à vocation économique destinée à accueillir des activités industrielles, artisanales, tertiaires de services et commerciales. - Absence de servitudes pouvant remettre en cause le projet : PT1 (transmissions hertziennes) et T1 (relatives aux chemins de fer). - Activité agricole actuelle : cessation fin août 2020 selon les termes d'un bail d'exploitation précaire.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet d'aménagement prévoit les dispositions suivantes :

- Eaux pluviales : tamponnement des eaux à l'échelle de chaque parcelle commercialisée, avec débit de fuite autorisé dans le réseau commun limité à 2l/s/ha ; ce dernier prévoit l'aménagement de noues et/ou bassin d'infiltration (dispositifs en cours d'étude).
- Obligation de rejet des eaux usées dans le réseau d'assainissement collectif.
- La voirie interne se raccordera à un accès routier unique déjà réalisé (véhicules, deux-roues, trottoirs) : carrefour giratoire Camille Desmoulins, amorce de voirie d'accès au projet. Les circulations douces se feront en site propre avec raccordement aux axes déjà aménagés au niveau du giratoire C. Desmoulin.
- paysagement des espaces publics (voirie, ouvrages hydrauliques) : ce volet est en cours d'étude, l'option retenue est de privilégier la simplicité de leur traitement (enherbement...) ; mise en place d'un mobilier urbain qualitatif dans ces espaces publics. Des plantations seront imposées aux preneurs des terrains pour traiter les limites et les abords des installations, en cohérence avec le règlement du PLU communal.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de la faible ampleur du projet (emprise inférieure à 6 ha, implantation d'activités légères privilégiée) et du degré important d'artificialisation de l'emprise et de ses abords, nous estimons que les incidences environnementales de l'opération seront réduites.

Le projet prévoit par ailleurs la mise en place de mesures qualitatives, en termes de traitement paysager, de gestion des eaux pluviales, de prise en compte des déplacements doux.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LAON

le,

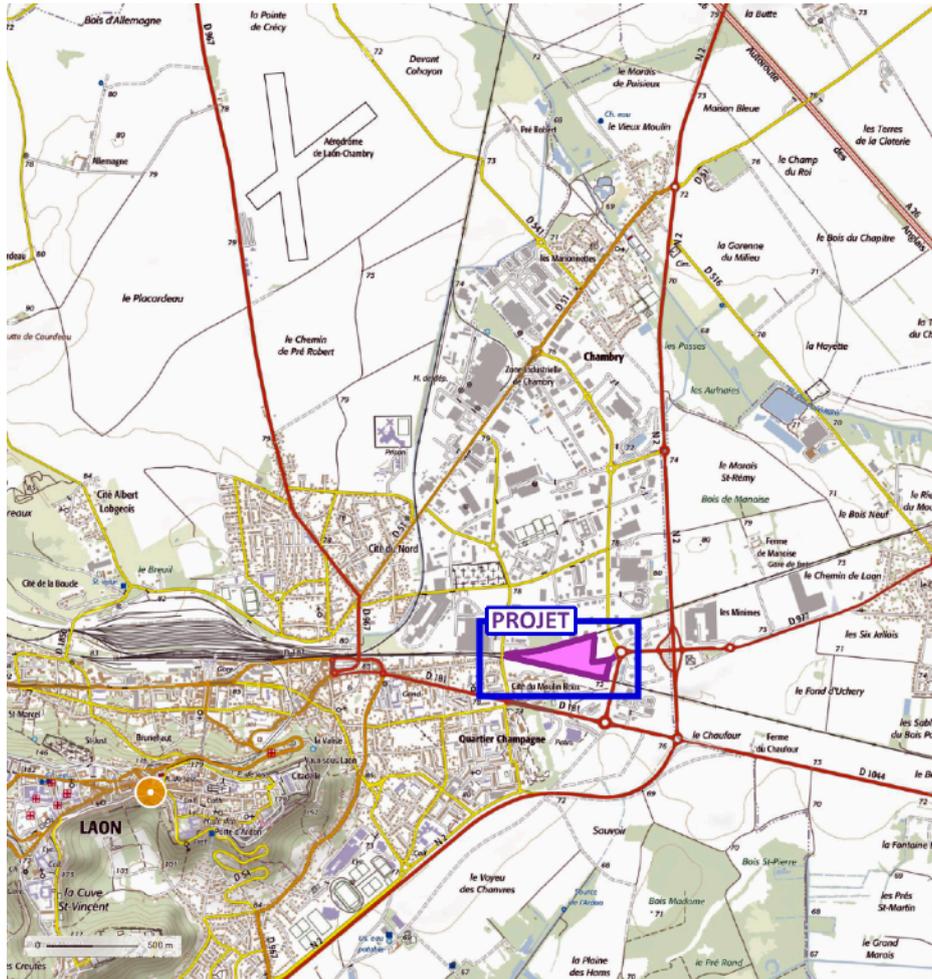
07/08/2020

Signature



Pour le Président empêché
et par délégation
Le Vice Président
Fabrice FERON

Annexe n°2 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact
Présentation du site du projet



Plan n°1 - Localisation de la zone Voltaire (source : Géoportail)

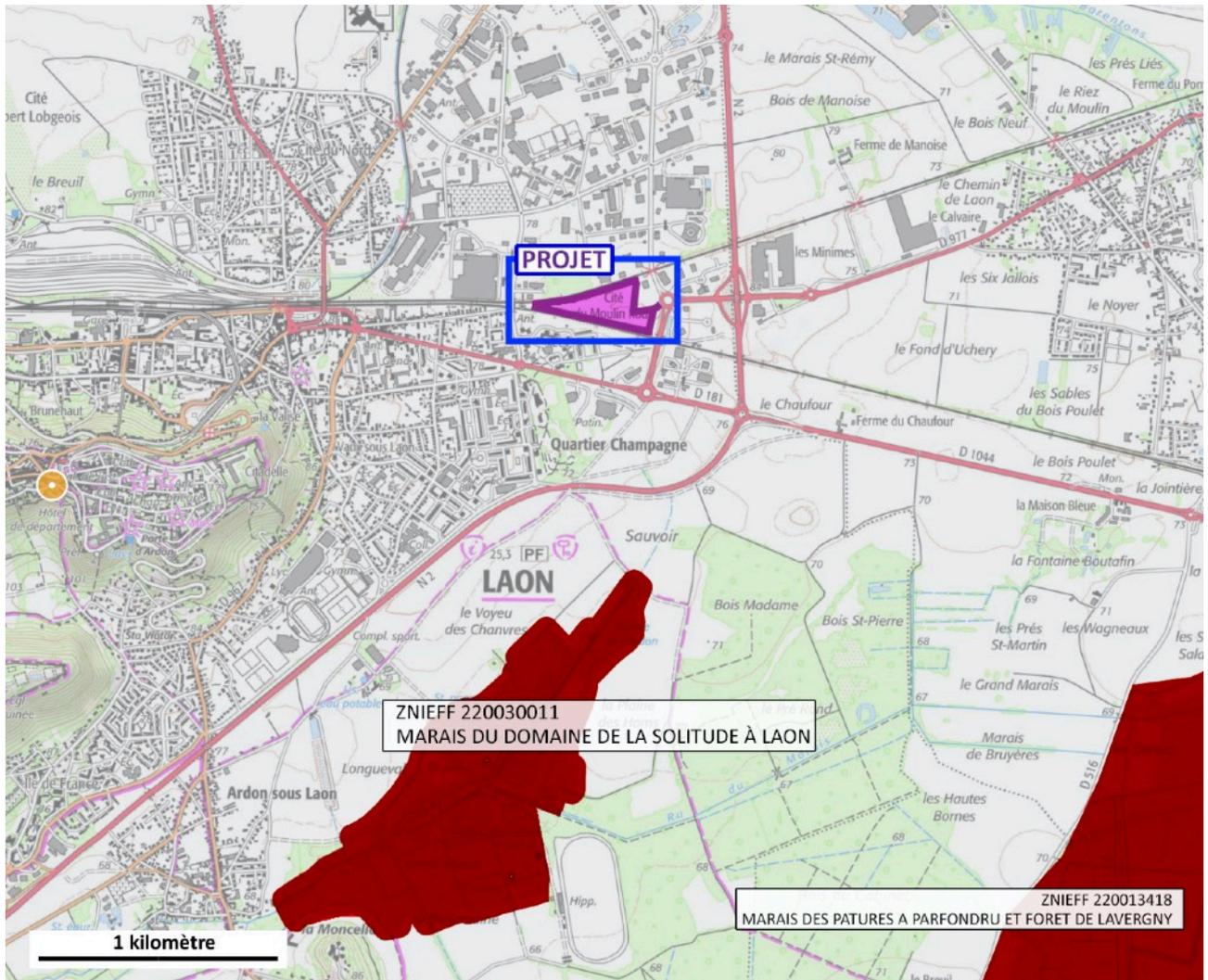


Plan n°2 - Vue aérienne de la zone à aménager (source : Géoportail)

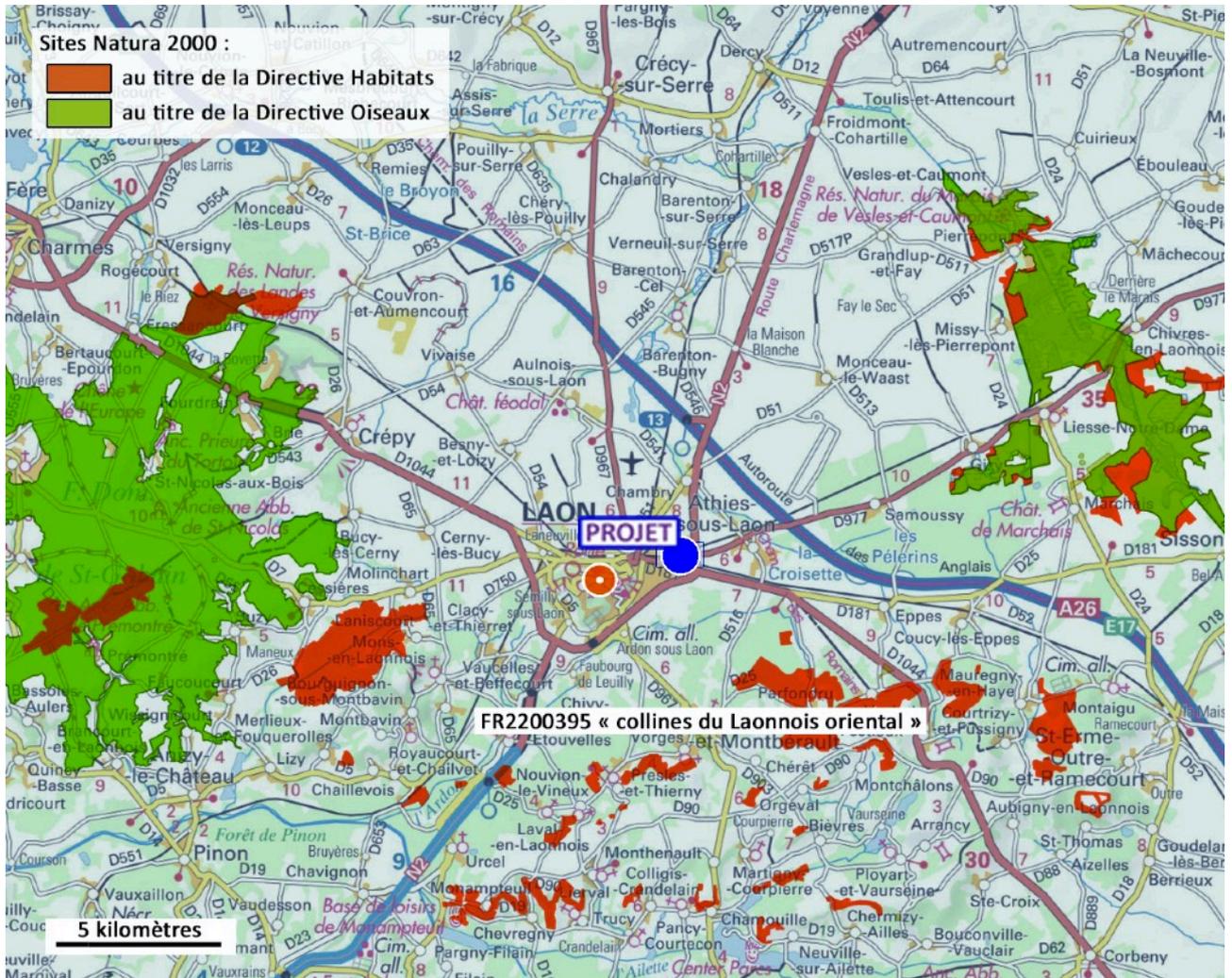
Aménagement de la Zone VOLTAIRE à LAON (Aisne)

Annexe n°2 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Plan n°3 - ZNIEFF les plus proches du projet :



Plan n°4 - Natura 2000 :



Visualisation du site du projet :



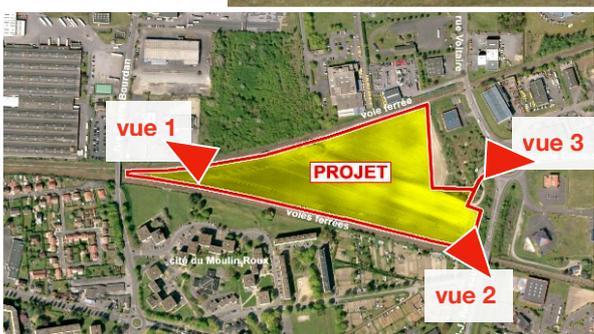
1- vue générale de l'emprise, depuis l'ouest ; en arrière plan la Cité du Moulin Roux



2- vue générale de l'emprise, depuis l'est ; au premier plan, la voie ferrée Laon - Reims

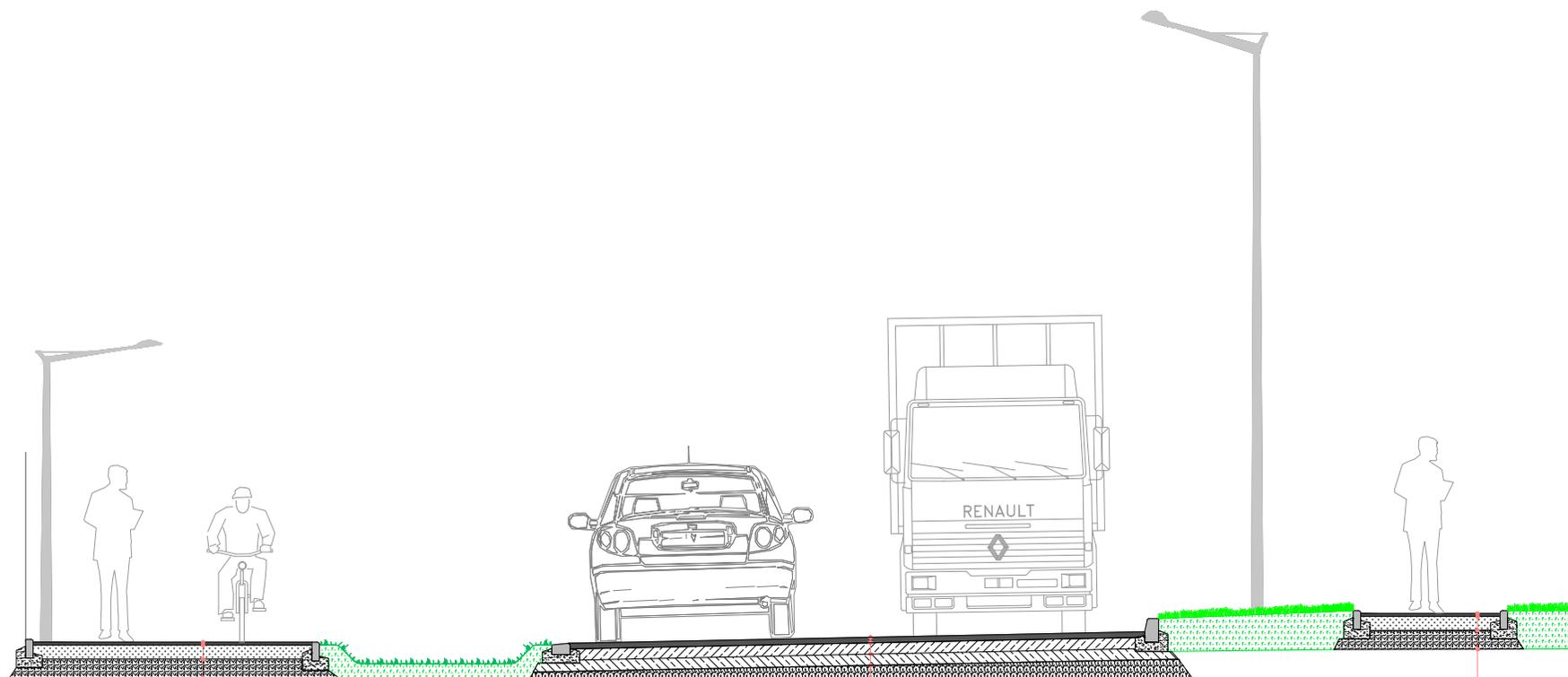


3- l'entrée du projet, depuis le rond-point Camille Desmoulins.



COUPE SUR VOIRIE

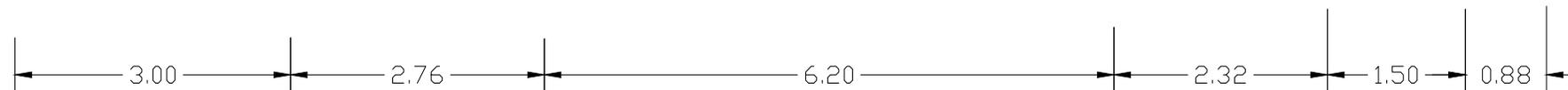
Ech : 1/50°



Structure de trottoir :
Couche de surface en enrobé 0/6, ep 3cm
Couche de Grave Traitée 0/14, ep 15cm
Couche de cure
Couche de forme en GNT D31 0/31,5, ep 20cm
Géotextile anticontaminant classe IV

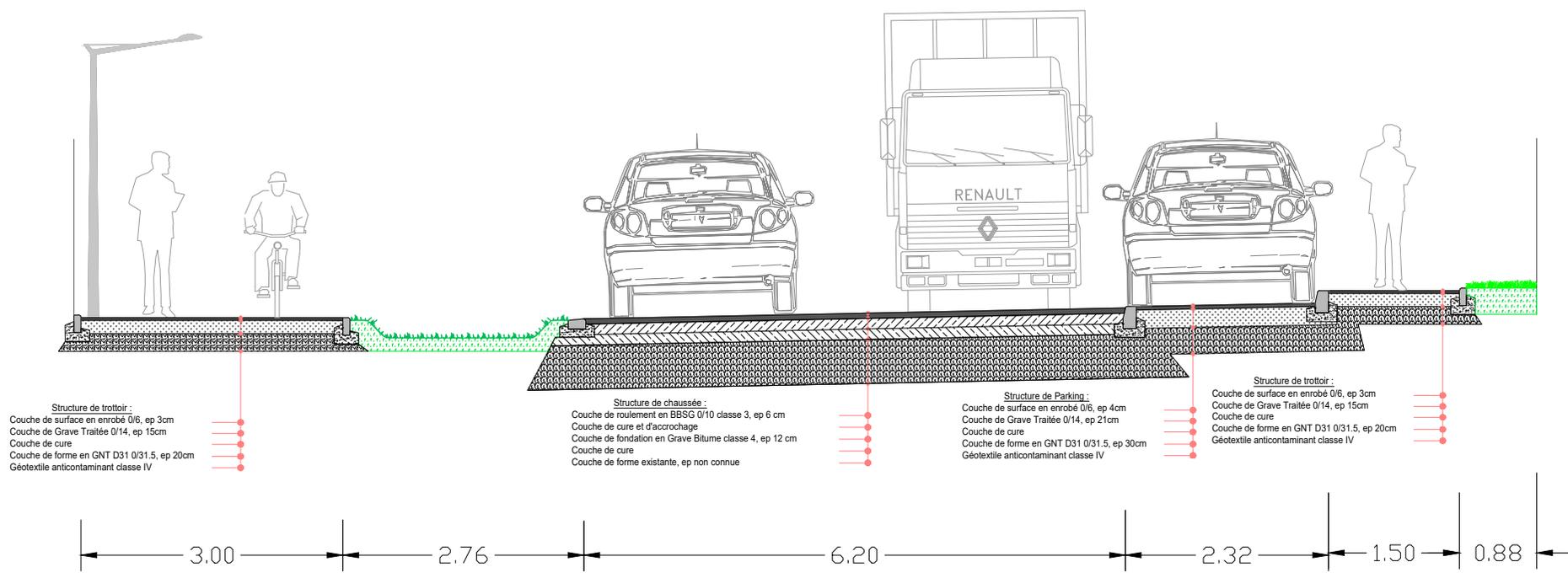
Structure de chaussée :
Couche de roulement en BBSG 0/10 classe 3, ep 6 cm
Couche de cure et d'accrochage
Couche de fondation en Gravel Bitume classe 4, ep 12 cm
Couche de cure
Couche de forme existante, ep non connue

Structure de trottoir :
Couche de surface en enrobé 0/6, ep 3cm
Couche de Grave Traitée 0/14, ep 15cm
Couche de cure
Couche de forme en GNT D31 0/31,5, ep 20cm
Géotextile anticontaminant classe IV



COUPE SUR VOIRIE AVEC STATIONNEMENTS

Ech : 1/50°



COMMUNE DE LAON

AMENAGEMENT DE LA ZONE VOLTAIRE

Maître d'ouvrage
Communauté d'Agglomération
du Pays de Laon

Maître d'œuvre
T N
INGENIERE

Relevé	Vérifié	Zone	Echelle	Phase	Index Plan
GGU	FND	TTE	1/500	FAISABILITE	A

PLAN AMENAGEMENT

N°	Date	Modifications	Relevé
A	24/07/2020	Première émission AVP suite aux remarques FAISABILITE	GGU, FND

LEGENDE :

- Voirie
- Stationnement
- Trottoir
- Espace vert
- Bordure T2 vue 14 cm
- Bordure T2 vue 2 cm
- Bordure Mini GBA
- Bordure P1
- Candélabre Voirie
- Candélabre Piéton

Emprise du projet

Chemin de Fer de Laon à Liart

